



## L'association originale de 3 matières actives contre le mildiou

- ✓ Solution anti-mildiou systémique originale à cadence 14 jours
- ✓ Une action à plusieurs étapes-clé du cycle du mildiou
- ✓ 3 matières actives, 3 modes d'action complémentaires, pour une solution complète, efficace sur feuilles, grappes et feuilles néoformées
- ✓ Polyvalence mildiou et black-rot



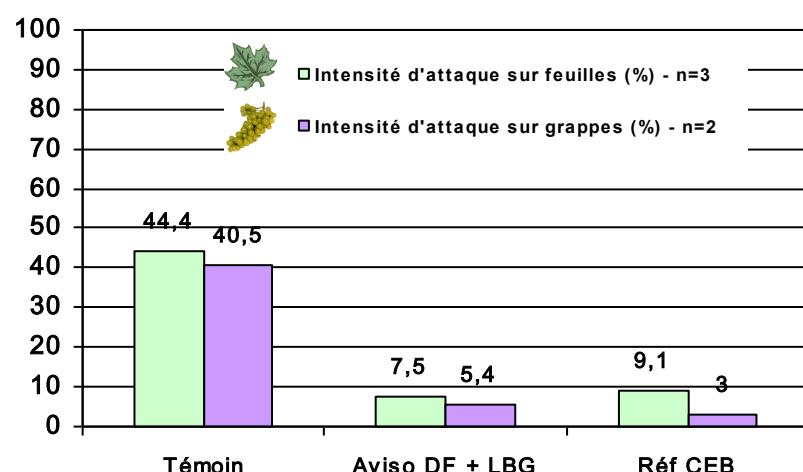
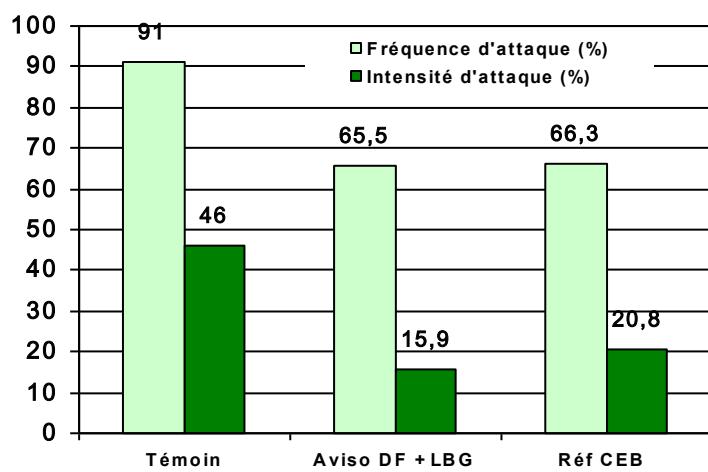
## Aviso® DF + LBG-01F34 : la performance jusqu'à 14 jours

Durant les périodes de pousse active,  
la protection des jeunes feuilles

Synthèse de 2 essais

Efficacité sur feuilles et grappes

Synthèse de 3 essais



### Mise en œuvre du mélange:

LBG-01F34 en dernier dans la cuve.

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonne pratique.

Consulter le site <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>

## Recommandations d'utilisation

Aviso® DF + LBG-01F34 s'utilise préférentiellement en préventif à tout évènement contaminant du stade 4-5 feuilles à fermeture grappes.

Les caractéristiques de cette association seront particulièrement valorisées en encadrement de floraison, période de forte sensibilité de la vigne au mildiou.



Aviso® DF 2,5 kg/ha + LBG-01F34 2 l/ha

### Cadence d'application :

\* jusqu'à 14 jours en pression modérée

\* en situations de pression élevée, la cadence devra être resserrée à 10-12 jours

### Aviso® DF

AMM n° : n°9200215

Composition : 64 % métirame-zinc et 4,8% cymoxanil\*

Formulation : Granulés dispersables (WG).

Usages autorisés : Vigne

Mildiou, Black-rot : 2,5 Kg/ha.

Classement :

Attention



H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H361fd : Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Distance aux points d'eau : respecter une ZNT de 5 m

Délai avant récolte : 28 jours.

Délai de rentrée dans les parcelles : 48 h après traitement.

### LBG-01F34

AMM n° : n°2100041

Composition : 730 g/l de phosphonates de potassium

Formulation : concentré soluble (SL)

Usage autorisé et dose autorisés : Vigne

Mildiou : 4 l/ha

Classement :

H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Distance aux points d'eau : respecter une ZNT de 5 m.

Délai avant récolte en vigne: 14 jours.

Délai de rentrée dans les parcelles : 6 h après traitement.

⇒ DAR : pour le mélange : prendre en compte le délai le plus restrictif : 28 j

DRE : pour le mélange : prendre en compte le délai le

### Bonnes pratiques phytopharmaceutiques 10 gestes responsables et professionnels

#### AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 Se protéger efficacement en portant des Equipements de Protection Individuelle\* (EPI) appropriés (gants en néoprène ou nitrile, lunettes, masques type A2P3, tablier, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 A l'ouverture des emballages et lors du remplissage/vidange, se positionner dos au vent pour éviter les embruns, les poussières ou vapeurs dégagées. Surveiller le remplissage de la cuve de pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve ou utiliser l'incorporeur.

#### PENDANT L'APPLICATION

- 7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

#### APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR.

### Protection utilisateur lors de préparation de la bouillie :

gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial

LBG-01F34 : Débiteur de l'homologation LUXEMBOURG PAMOL (CYPRUS) LTD. Pour les usages autorisés, doses, conditions, restrictions d'emploi et mises en garde, se référer impérativement à l'étiquette. DE SANGOSSE, Bonnel, CS 10005, 47480 Pont du Casse

Aviso®DF : Détenteur de l'homologation : BASF. \*Cymoxanil : matière active du curzate de E.1. Du Pont de Nemours and Co.

\* Marque déposée BASF. BASF France SAS- Division Agro ; 21 chemin de la sauvegarde ; 69134 Ecully Cedex

Édition de novembre 2015. Annule et remplace toute version précédente. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.desangosse.com](http://www.desangosse.com), [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com) - 640VIME1115R